

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Montrond le Château
(Doubs)

Conseil Municipal
Du mardi 9 mai 2017
Séance ordinaire

L'an deux mille dix-sept, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, GAILLARD Blandine, DOS SANTOS Aline, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent (e)(s) : M. COLA Bernard, M. EUVRARD Daniel, Mme JECHOUX Marielle.

Délégation de pouvoir : M. COLA Bernard à FOURQUET Luc, M. EUVRARD Daniel à Gilles BERNARD, Mme JECHOUX Marielle à Christelle LIDOINE.

Un scrutin a eu lieu, Mme ANTONI Marie-Jo ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :

1 - Urbanisme :

- Permis de construire :

→ M. POURCELOT Samuel : création de 2 stationnements clos couverts,

→ M. ROUX Thierry : aménagement de 2 logements

- Déclaration de travaux : M. Xavier LIDOINE : arrachage de haie

- CU informatif de Maître ZEDET concernant la parcelle ZH n°284 lieu-dit « Canton Larizet »

- Droit de préemption urbain parcelle ZH n°284, lieu-dit « Canton Larizet »

2 - FINANCES

- Modifications budgétaires

- Approbation compte de gestion (assainissement et communal)

3 - Extension réseau eau Route de Malbrans, convention SIEHL (PJ),

4 - Atelier communal : mandat de location,

5 - CCLL : pouvoirs de police,

6 - Ecole Ste Marie-St Michel à Ornans – prise en charge dépenses de fonctionnement,

7- Ancien garage communal : branchement assainissement et eau,

8 - Voiries : entretien 2017,

9 - Questions diverses,

10 - Informations diverses.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

1° URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance de :

Permis de construire :

- M. POURCELOT Samuel : création de 2 stationnements clos couverts : avis favorable.
- M. ROUX Thierry : aménagement de 2 logements : avis favorable.

Déclaration de travaux : M. Xavier LIDOINE : arrachage de haie. Avis favorable

CU informatif de Maître ZEDET concernant la parcelle ZH n°284 lieu-dit « Canton Larizet ».

Droit de préemption urbain parcelle ZH n°284, lieu-dit « Canton Larizet ».

Maître Christian ZEDET notaire à Ornans informe la Commune de la transaction prochaine d'un bien non bâti situé sur la parcelle cadastrée ZH n°284 au lieu-dit « Canton Larizet ».

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

2° FINANCES

→ Modification suite à anomalies techniques sur le Budget Principal 2017

Suite à des anomalies techniques rencontrées lors du transfert informatique du Budget Primitif 2017 pour le Budget Principal, il convient de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

- Compte 1346 – chapitre 041 (Dépenses d'investissement) : - 2 500,00 €
- Compte 1346 (Dépenses d'investissement) : + 2 500,00 €
- Compte 1336 – chapitre 041 (Recettes d'investissement) : - 2 500,00 €
- Compte 1336 (Recettes d'investissement) : + 2 500,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, les modifications budgétaires proposées.

→ Modification suite à erreur matérielle sur le Budget Assainissement 2017

Suite à une erreur matérielle lors de la saisie du Budget Primitif 2017 pour le service Assainissement, il convient de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

- Ligne 002 – (Excédent antérieur reporté) : + 3,01 €

En effet, 1 684,11 € auraient dûs être inscrits et non 1 681,10 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, les modifications budgétaires proposées.

→ Affectation des résultats 2016 – Budget Assainissement

Madame le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter les résultats de l'exercice 2016 de la façon suivante :

- ligne D001 résultat d'investissement reporté : 3 619,04 €
- ligne R1068 Excédent de fonctionnement affecté en réserve : 3 619,04 €
- ligne R002 résultat de fonctionnement reporté : 1 684,11 €

ANNULE ET REMPLACE la délibération 2017/10-04-12

→ Compte de gestion 2016 : Budget Principal

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les résultats du Compte de Gestion tenu par le Receveur, qui sont en tout point conforme aux résultats du Compte Administratif de l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion pour l'exercice 2016 établi par le Trésorier Municipal.

→ Compte de gestion 2016 : Budget Assainissement

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les résultats du Compte de Gestion tenu par le Receveur, qui sont en tout point conforme aux résultats du Compte Administratif de l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion pour l'exercice 2016 établi par le Trésorier Municipal.

3° EXTENSION RÉSEAU EAU ROUTE DE MALBRANS : convention SIEHL

Dans le cadre de l'extension du réseau d'eau route de Malbrans, la Commune prendra à sa charge les améliorations nécessaires à apporter sur le réseau public existant, soit 52 ml sur 100 ml de canalisation en fonte. Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue prendra à sa charge 48 ml sur 100 ml d'extension pour remettre aux normes les branchements situés sur cette partie de réseau. Il effectuera, sous sa maîtrise d'ouvrage, l'opération d'investissement « eau potable ». La participation financière de chaque collectivité s'élèvera à :

- 8 076,35 € TTC pour la commune
- 7 455,08 € TTC pour le SIEHL

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mme le Maire à signer la convention concernant la répartition des prestations et les modalités des participations financières.

4° ATELIER COMMUNAL : mandat de location

La société Bersot Immobilier, sise 9 rue JB Proudhon – 25000 BESANÇON propose un mandat de location concernant la recherche d'un locataire pour le local resté libre au nouvel atelier communal. Aucun frais ne sera engagé par la commune. Les honoraires de location, de rédaction de bail et d'état des lieux seront à la charge du locataire. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mme le Maire à signer le mandat de location.

5° CCLL : pouvoirs de police

Mme le Maire expose que le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L5211-9-2, prévoit un transfert automatique des maires aux Présidents d'EPCI des pouvoirs de police spéciale en matière de : assainissement, collecte des déchets, accueil des gens du voyage, voirie et habitat.

Considérant que l'exercice de ces pouvoirs est plus efficace à l'échelle communale, le conseil municipal :

→ s'oppose au transfert des pouvoirs de police administrative spéciale permettant de réglementer les activités liées aux compétences assainissement, collecte des déchets et accueil des gens du voyage au Président de la CCLL,

→ s'oppose au transfert de la police de la circulation et du stationnement au Président de la CCLL,

→ s'oppose au transfert des prérogatives confiées aux maires en application des articles L. 123-3, L. 129-1 à L. 129-6, L. 511-1 à L. 511-4, L. 511-5 et L. 511-6 du code de la construction et de l'habitation.

6° ÉCOLE STE-MARIE – ST MICHEL : prise en charge dépenses de fonctionnement

L'école Sainte Marie – Saint Michel a adressé un courrier demandant à ce que la commune prenne en charge les dépenses de fonctionnement de l'école pour 2 élèves de Montrond scolarisés en primaire à Ornans. Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse de payer cette participation au motif que le Syndicat Intercommunal de Montrond-Mérey-Villers est en capacité d'offrir une scolarité dans de bonnes conditions. L'amplitude horaire du périscolaire permet aux familles de mener de front vie professionnelle, familiale et scolaire.

7° ANCIEN GARAGE COMMUNAL : branchement assainissement et eau

L'ancien garage communal a été vendu mais le bâtiment doit être raccordé aux réseaux d'eau et d'assainissement.

Deux entreprises ont été contactées et ont fait parvenir une offre, à savoir :

Désignation	CLEMENT	MOUROT
	HT	HT
Création boîte de branchement	1566	1655.35
Fouille limite propriété Roux	191	671.8
Alimentation eau potable à la charge de M. Roux	723.6	485.6
	2480.6	2812.75

Le Conseil Municipal retient, par 1 abstention et 14 voix pour, l'entreprise SARL TP CLÉMENT pour un montant de 2 480.06 € HT soit un montant total de 2976,07 € TTC.

Il est à noter que la participation de M. ROUX Thierry, nouveau propriétaire, sera mise en recouvrement pour un montant de **723.60 € HT**

8° VOIRIES : entretien 2017

Le conseil municipal souhaite que plusieurs entreprises soient consultées avant de se prononcer.

9° QUESTIONS DIVERSES

*Le 13ème régiment du génie du Valdahon demande l'autorisation d'apposer des affiches et vendre des tickets pour un jeu concours de billets sur la commune avant le 01 juillet 2017. Demande accordée.

* Délimitation de voirie communale

Le 27 avril 2017, M. Anthony DURGET, Géomètre-Expert a demandé l'alignement de la rue du Faubourg et de la rue des Moirots, sur le territoire de la Commune de Montrond-le-Château. Mme le Maire présente le « plan projet » de délimitation des voiries publiques communales au droit de la propriété de M. Jean-Louis GAILLARD. Un arrêté sera pris pour validation.

* Les forains ont demandé à revenir sur la place de l'Eglise pour la Saint Georges 2018. Le Conseil Municipal donne son accord.

10° INFORMATIONS DIVERSES

* M. Luc FOURQUET a donné du broyage à la commune pour paillage.

* Une conseillère interpelle Mme le Maire : des coups de carabine ont été tirés depuis un verger.

* Fondation du Patrimoine : une plaque sera apposée sur le côté gauche du porche, vers le panneau d'affichage.

* Dépôts illicites sur la Commune : Suite à de nombreuses plaintes d'administrés, Mme le Maire a saisi M. Jacques GROSPERRIN, sénateur, qui a adressé un courrier à M. le Préfet.

* Le Judoclub « Tatamix » de Mérey organise le 13 mai un après-midi festif pour son 40ème anniversaire à Mérey-sous-Montrond à 15 h 30.

Dates à retenir :

- le 15/05/2017, réunion Cadre de Vie : préparation Journées du Patrimoine
- le 22/06/2017, réunion Cadre de Vie avec M. Hervé PERTON
- le 23/06/2017 : Fête de la Musique
- le 25/06/2017 : Vide Grenier organisé par l'association ART FLORAL

L'association JUBILATE informe qu'un concert sera donné le 20/05/2017 à 20 h 30 en l'Eglise de Montrond-le-Château en faveur de l'association RETINA.

**Le conseil se réunira le lundi 12 juin 2017 à 20 h 30
Séance levée à 23 h 00**

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2017/03-04-01	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption – parcelle cadastrée section ZH n°284
DCM n° 2017/03-04-02	Modification suite à anomalies techniques sur le Budget Principal 2017
DCM n° 2017/03-04-03	Modification suite à erreur matérielle sur le Budget Assainissement 2017
DCM n° 2017/03-04-04	Affectation des résultats 2016 – Budget Assainissement
DCM n° 2017/03-04-05	Compte de gestion 2016 : Budget Principal
DCM n° 2017/03-04-06	Compte de gestion 2016 : Budget Assainissement
DCM n° 2017/03-04-07	Extension réseau d'eau route de Malbrans – convention SIEHL
DCM n° 2017/03-04-08	Communauté de Communes Loue-Lison : Pouvoirs de police
DCM n° 2017/03-04-09	Travaux de raccordement réseaux eau et assainissement – Ancien garage communal

